

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste :

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES -LA VILLETTE PRO (F/H)

Catégorie statutaire : A

Type de contrat : CDD de 7 mois

Temps de travail : temps plein

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Étude et évaluations des politiques publiques –Prospectives

Emploi(s) Type : = Chargé d'études (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

ENSA Paris-La Villette - HESAM Université : 144 Av. de Flandre, 75019 Paris

Missions et activités principales :

Missions :

A compter du lundi 2 octobre 2023, placé(e) sous l'autorité directe de la directrice adjointe de l'ENSA Paris-La Villette, travaillant en collaboration étroite avec le Copil la Villette pro, le ou la chargé(e) d'études pilote le projet La Villette Pro qui s'articule autour de 3 missions :

1. Le développement du Réseau de La Villette Pro (annuaire des alumni)

-Mise à jour de l'annuaire des anciens étudiants de l'ENSAPLV accompagnée par le lancement de la plateforme "La Villette Pro Alumni " via l'outil de communication AlumniCreator en partenariat avec HESAM Université. La constitution de ce réseau répond à plusieurs objectifs : renforcer les liens d'interconnaissance, soutenir les solidarités entre étudiants et alumni et disposer d'un panel privilégié pour les enquêtes portant sur les trajectoires d'insertion dans le monde professionnel.

2. Participer à l'organisation des Rencontres de La Villette Pro en lien avec le Copil et le service communication et valorisation

- proposition des thématiques des tables-rondes réunissant jeunes praticiens, chercheurs, représentants de la DRAC Ile-de-France et du Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France au moment de la Journée Portes Ouvertes ;
- proposition de profils pour enrichir l'exposition « Trajectoires. Devenir architecte » produite en 2023.

3. Concevoir et proposer une version test d'un incubateur "nouvelle génération"

Il s'agira, en s'appuyant sur le réseau des alumni de faire un état des lieux recensant les ressources et les besoins de ces professionnels en matière de création et de gestion d'entreprise.

Le fonctionnement de cette structure est envisagé de manière collaborative et peut prendre un format hybride associant coaching individuel et modules en e-learning. Une attention particulière doit être portée sur la nécessaire

adaptabilité des contenus aux besoins des jeunes diplômés. Le format e-learning pourrait être envisagé au vu des contraintes que peuvent rencontrer les bénéficiaires potentiels mais un cycle de session plus large en présentiel peut le compléter.

La phase 1 de ce projet, l'état des lieux doit être lancée en octobre 2023 pour donner lieu au moment des Rencontres La Villette Pro 2024 à une présentation du dispositif. Une deuxième phase du projet consistera à lancer une version test du dispositif avant son déploiement)

Compétences principales mises en œuvre :

Connaissances :

- Connaissances approfondies des méthodes et outils de recensement, de recherche, d'enquête et d'entretiens ;
- Connaissances appréciées dans le domaine de l'architecture, de la formation en architecture, ou encore de la recherche en architecture.

Savoir-faire

- Capacité à travailler en mode projet ;
- Savoir communiquer et présenter ses analyses et résultats ;
- Avoir une pratique avancée des outils de gestion bureautiques et informatiques ;
- Sens de l'analyse-Esprit de synthèse.

Savoir-être (compétences comportementales)

- Sens des relations humaines ;
- Savoir travailler en équipe et en partenariat ;
- Être à l'écoute ;
- Sens de la pédagogie

Environnement professionnel :

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette (ENSAPLV) est la plus importante par le nombre de ses étudiants (2300 étudiants) parmi les 20 écoles d'architecture habilitées en France (dont 6 en région parisienne). Elle assume l'ensemble des missions dévolues aux écoles d'architecture, de la formation initiale à l'échange des savoirs et pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale.

L'ENSAPLV est un établissement public à caractère administratif sous la tutelle du Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines. Doté d'un budget de plus de 7M€, l'établissement compte 73 personnels administratif, technique et scientifique, environ 250 enseignants titulaires et contractuels et 200 vacataires. L'ENSAPLV est membre fondateur de la COMUE Hesam Université.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Liaisons hiérarchiques : la directrice adjointe

Liaisons fonctionnelles : Le Copil La Villette Pro, le service de la communication et de la valorisation, le pôle études et prospective, Hesam université.

Tous les postes de l'ENSA Paris La Villette sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement

Rémunération : IM majoré 440 groupe 3 grille ministère de la culture _ Soit 2 229,74 euros bruts /mois

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste télétravaillable

Fermeture de l'école : 2 semaines durant les vacances de Noël et 2 semaines durant les vacances de Pâques

Qui contacter ?

Informations :

Vincentella DE COMARMOND : vincentella.decomarmond@paris-lavillette.archi.fr

Envoi des candidatures :

Pour postuler à cette offre, l'envoi du CV et d'une lettre de motivation est obligatoire. Les candidatures doivent être adressées **au plus tard le 20 septembre 2023** aux adresses suivantes :

Courriel 1 : recrutements@paris-lavillette.archi.fr

Courriel 2 : vincentella.decomarmond@paris-lavillette.archi.fr

Modalités de recrutement

les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement

Date de mise à jour de la fiche de poste : septembre 2023